

Point 16: Etablissement public de coopération culturelle ESBANM –Modification des statuts – Adhésion de la ville de Saint-Nazaire et de la CARENE – Nouvelle dénomination de l'établissement – Approbation

Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Comme il a été rappelé, cette délibération vise à modifier les statuts de l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nantes Métropole (ESBANM) et a approuvé l'adhésion de la Ville de Saint-Nazaire et de la CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire) en tant que nouveaux membres de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) pour assurer la gestion de l'école d'art de Saint-Nazaire.

De nombreux enjeux justifient ce rapprochement : la proximité géographique et disciplinaire des deux écoles, les enjeux d'attractivité ainsi que les besoins croissants de programmes préparatoires d'excellence sur nos territoires. Je souhaitais saluer le fait que ce regroupement des écoles permettra l'ouverture à Saint-Nazaire d'une classe préparatoire aux écoles d'arts pour la rentrée 2019 ainsi qu'un renouvellement et un enrichissement de l'offre d'éducation artistique et de soutien aux pratiques amateurs sur les deux villes.

Mes chers collègues, vous le savez, l'enjeu de l'ouverture d'une classe préparatoire à Saint-Nazaire est de diversifier et démocratiser les recrutements d'étudiants en art et de mieux accompagner les lycéens de nos territoires. En effet les chiffres rappelés dans la délibération parlent d'eux-mêmes : actuellement, sur 600 candidats qui se présentent aux concours d'entrée à l'École des Beaux-Arts, 60 sont admis en première année (parmi ces candidats, 90% ont suivi une classe préparatoire privée ou publique). Cette très forte sélectivité conduit également à une homogénéité des profils d'étudiants dont près de 80% sont originaires d'autres régions que les Pays de la Loire et Bretagne.

Pour permettre justement un accès plus démocratique et de profils diversifiés à ce type de formation, dans un contexte, où de nombreuses écoles privées commerciales occupent l'espace avec des coûts de formation souvent prohibitifs pour les familles modestes ce mouvement de mise en œuvre de solutions publiques et plus accessibles s'avère vertueux.

Pour garantir un accès réellement diversifié à ce type de parcours d'enseignements, nous devons par ailleurs maintenir notre vigilance quant aux taux d'encadrements et à l'augmentation des frais d'inscription dans cet établissement qui ont impactés plus de 80% des étudiants malgré la prise en compte des échelons de bourses. Nous devons tout autant, veiller à une juste adéquation des offres publiques de logements, de restauration ou encore de transports localisés au plus près de leurs lieux d'étude pour faciliter la vie de ces étudiants et préserver leurs budgets bien souvent contraints. Dans ce cadre nous pouvons d'ailleurs saluer l'engagement des étudiants eux-mêmes dans la mise en œuvre de solution de restauration sociale et accessible au sein de l'établissement

Permettre ainsi aux jeunes de notre région et issus de tous milieux socio-économiques de suivre une formation artistique d'excellence participe à son niveau et sans nul doute à faire tomber les barrières de la reproduction sociale qui aujourd'hui encore ronge notre système d'enseignement supérieur. Le groupe communiste salue donc cette initiative et l'engagement de l'ensemble des partenaires qui contribuent à répondre un peu mieux aux besoins des jeunes de nos territoires à rendre celui-ci toujours plus attractif et solidaire.

Je vous remercie de votre attention.